

## MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE POUR ORGANISATION DE STAGES EN ENTREPRISE EN IRLANDE EN 2020

### Chapitre I – IDENTIFIANTS ET MODE DE PASSATION DU MARCHE

#### A- LA COLLECTIVITE

Pouvoir adjudicateur : **Lycée Nelson MANDELA**  
**BP 123**  
**69, chemin Pinguet**  
**97470 SAINT-BENOÎT**

Représenté par : M. David RIVIERE, Proviseur  
Comptable assignataire des paiements : Mme SERVY Huguette, Agent Comptable du Lycée

#### B- MARCHE N° 02-2019

Objet du marché : **organisation de stages en entreprise pour les lycéens et étudiants en Irlande en 2020**

*Date de dépôt des offres*

*Le 07 août 2019 avant 16h (heure de Paris)*

#### Procédure de consultation:

Offre consultable sur le site de l'AJI : <http://mapa.aji-france.com> à partir du 10 juillet 2019

Marché passé selon une procédure adaptée en application de l'article 28 du Code des Marchés Publics.

Le présent document fait référence au Cahier des Clauses Administratives Générales Fournitures Courantes et Services (C.C.A.G.-F.C.S.)

Le présent document comporte 8 pages numérotées de 1 à 8 et 3 annexes

Procédure à l'issue de laquelle le présent marché est passé et références dans le Code des Marchés Publics (décret n° 2006-975 du 1<sup>er</sup> Août 2006 CMP – décret n° 2016-360 du 25 mars 2016) :

**Procédure adaptée conformément à l'article 28 du Code des Marchés Publics compte tenu de l'estimation du coût d'acquisition (supérieur à 25.000 € H.T.)**

## Chapitre II.- REGLEMENT DE CONSULTATION

### A- DATE ET HEURE LIMITES DE RECEPTION DES OFFRES

Le 07 août 2019 avant 16h (heure de Paris)

A déposer exclusivement sur le site : <http://mapa.aji-france.com>

### B- EXAMEN DES CANDIDATURES

#### a/ Recevabilité des candidatures

La sélection passera tout d'abord pour les soumissionnaires français par le contrôle des garanties prévues au paragraphe IV.

Tout soumissionnaire devra attester de la régularité de sa situation sociale et fiscale.

#### b/ Critères de sélection

Le choix de l'offre repose sur l'offre économiquement la plus avantageuse et répondant aux besoins exprimés, assortie d'un critère supplémentaire :

1. Le prix ferme : 90 %
2. Les conditions d'annulation et de modification : 10%

Le billet d'avion proposé doit permettre le financement de la continuité territoriale et le prestataire doit accepter de prendre les bons de continuité territoriale (seuls les prestataires incluant cette condition pourront présenter une offre).

### C- COORDONNEES POUR LES DEMANDES DE RENSEIGNEMENT

- Mme Huguette SEREY, Adjointe Gestionnaire/Agent comptable  
[huguette.sery@ac-reunion.fr](mailto:huguette.sery@ac-reunion.fr)

### D- VARIANTES

Chaque soumissionnaire devra présenter une proposition entièrement conforme au dossier de consultation. Parallèlement à cette proposition, le soumissionnaire pourra présenter une variante argumentée.

### E- NEGOCIATION

Le lycée Nelson MANDELA se réserve la possibilité de négocier.

## Chapitre III . DISPOSITIONS DU MARCHÉ

### **Article 1 : Objet de la consultation**

Le présent marché a pour objet l'organisation de stages en entreprise en Irlande pour des lycéens et étudiants.

### **Article 2 : Allotissement**

Le marché comporte 6 lots distincts :

#### **LOT N° 1 – TRANSPORT AVION**

**(BTS SIO)**

**Transport Aller/Retour de 2 passagers majeurs (1 bagage/personne en soute compris)**

Descriptif :

Départ le vendredi 10/01/2020 Saint-Denis de La Réunion (974) / Paris

Correspondance le samedi 11/01/2020 Paris / Dublin pour une arrivée avant 17 heures à Dublin

Retour le samedi 14/03/2020 Dublin / Paris et Paris / Saint-Denis de La Réunion le même jour pour une arrivée le dimanche 15/03/2020 à La Réunion.

#### **LOT N° 2 – RECHERCHE DE STAGE - TRANSFERT AEROPORT – HEBERGEMENT – TRANSPORT URBAIN**

**(BTS SIO)**

**Recherche de stage en entreprise non rémunéré du lundi 13/01/2020 au vendredi 13/03/2020, transfert aéroport, hébergement en famille en pension complète et transport urbain pour 2 étudiants pour 9 semaines du samedi 11/01/2020 au samedi 14/03/2020 inclus conformément aux besoins de l'annexe 1-lot 2.**

#### **LOT N° 3 – TRANSPORT AVION**

**(BTS MCO)**

**Transport Aller/Retour de 3 passagers majeurs de moins de 25 ans (1 bagage/personne en soute compris)**

Descriptif :

Départ le samedi 09/05/2020 Saint-Denis de La Réunion (974) / Paris

Correspondance le dimanche 10/05/2020 Paris / Dublin pour une arrivée avant 17 heures à Dublin

Retour le samedi 11/07/2020 Dublin / Paris et Paris / Saint-Denis de La Réunion le même jour pour une arrivée le dimanche 12/07/2020 à La Réunion.

#### **LOT N°4 – RECHERCHE DE STAGE - TRANSFERT AEROPORT – HEBERGEMENT – TRANSPORT URBAIN**

**(BTS MCO)**

**Recherche de stage en entreprise non rémunéré du lundi 11/05/2020 au vendredi 10/07/2020, transfert aéroport, hébergement en famille en pension complète et transport urbain pour 3 étudiants pour 9 semaines du dimanche 10/05/2020 au samedi 11/07/2020 conformément aux besoins de l'annexe 2-lot 4.**

**LOT N°5 – RECHERCHE DE STAGE - TRANSFERT AEROPORT – HEBERGEMENT – TRANSPORT URBAIN (GA/ARCU – Section européenne)**

Recherche de stage en entreprise non rémunéré du lundi 10/02/2020 au vendredi 06/03/2020, transfert aéroport, hébergement en famille en pension complète et transport urbain pour 14 lycéens pour 4 semaines du samedi 08/02/2020 au vendredi 06/03/2020 conformément aux besoins de l'annexe 3-lot 5.

**LOT N°6 – TRANSFERT AEROPORT – HEBERGEMENT – TRANSPORT URBAIN (Accompagnateurs GA/ARCU – Section européenne)**

Transfert aéroport, hébergement en appartement à Galway comprenant 2 chambres individuelles et transport urbain pour 2 accompagnateurs pour 4 semaines du samedi 08/02/2020 au vendredi 06/03/2020.

Les candidats soumettent des propositions pour les lots qui les intéressent.

**Article 3 : Durée du marché**

L'offre devra être valide jusqu'à la réalisation du voyage. Le délai de validité des offres est le délai durant lequel les candidats ne peuvent retirer ou modifier leur offre à leur seule initiative.

**Article 4 : Détail des prestations et des prix**

En annexe : 5 fiches descriptives pour les différents lots.

Les soumissionnaires devront joindre à leur offre un devis détaillé.

**Article 5 : Exécution du marché**

Le présent marché est régi par le Cahier des clauses administratives générales : fournitures courantes et services (Décret N° 77-699 du 27 mai 1977 modifié).

Prix

Le prix du marché revêtira la forme d'un prix forfaitaire global qui est réputé rémunérer l'ensemble de la prestation.

Le devis devra détailler le coût par personne.

L'offre sera accompagnée d'un contrat de partenariat décrivant la prestation et les modalités de règlement.

Conditions d'annulation

En cas de désistement, les conditions de remboursement doivent être précisées avec montant des sommes retenues ou à payer.

**Article 6 : Pièces constitutives du marché**

Le marché est constitué par les documents contractuels ci dessous énumérés :

- Le présent document valant Acte d'Engagement et Cahier des Clauses Particulières signé par le candidat.
- Un devis détaillé (article 4 du présent document).
- Un contrat décrivant la prestation.

### **Article 7 : Présentation des offres**

Les dossiers de réponse seront obligatoirement rédigés en langue française.

### **Article 8 : Déroulement de la procédure**

Le déroulement de la procédure se fera exclusivement sur le site de l'AJI.

Les soumissionnaires pourront contacter les professeurs responsables du voyage mentionnés sur les annexes concernées.

### **Article 9 : Prix et rythme des paiements**

#### Nature des prix

Les prix sont unitaires et TTC.

#### Forme des prix

Les prix sont fermes.

#### Mode de règlement

Le mode de règlement est exclusivement le virement administratif.

Le règlement d'acomptes est autorisé.

Le délai global de paiement est fixé à 30 jours, sous réserve qu'aucune anomalie ne soit relevée lors de la vérification, et le défaut de paiement dans les délais prévus fait courir de plein droit, et sans autre formalité, des intérêts moratoires au bénéfice du titulaire ou du sous-traitant payé directement.

Conformément au Décret N° 2002-232 du 21 Février 2002, le taux des intérêts moratoires est celui de l'intérêt légal en vigueur à la date à laquelle les intérêts moratoires ont commencé à courir, augmenté de deux points.

### **Article 10 : Conditions de résiliation**

La personne publique pourra procéder à la résiliation du marché en cas d'inexactitude des renseignements prévus à l'article 47 du Code des Marchés Publics ainsi que dans les conditions prévues aux articles 93 et 98 du Code des marchés Publics.

**Le LPO Nelson Mandela se réserve le droit de ne pas donner suite à la consultation.**

## **Chapitre IV - Déclaration du titulaire ou du candidat**

Le candidat affirme sous peine de résiliation de plein droit de son marché, ou de sa mise en régie, à ses torts exclusifs ou ce ceux de la société qu'il représente, qu'il ne tombe pas sous le coup de l'interdiction découlant de l'article 44 du Code des Marchés Publics

Le candidat atteste sur l'honneur :

- que le travail sera réalisé par des salariés recrutés régulièrement au regard du Code du Travail.
- qu'il est en règle au regard de la législation sur les travailleurs handicapés (article 43 du CMP)
- qu'il a satisfait à ses obligations fiscales ou sociales.

Les attestations ou certificats des organismes sociaux et fiscaux devront être remis en même temps que l'offre. Si le candidat ne peut produire ces documents, l'offre est rejetée et la candidature éliminée.

## Chapitre V - ENGAGEMENT DU CANDIDAT

Je soussigné (nom, prénom) :

agissant au nom et pour le compte de:  
(intitulé complet et forme juridique de la société)

domicilié :

n° de téléphone :

E-mail :

ayant son siège social à :  
(adresse complète et n° de téléphone)

immatriculation à l'INSEE :

- n° d'identité d'entreprise (SIREN 9 chiffres) :

- code d'activité économique principale (APE) :

- numéro d'inscription au registre du commerce:

- Après avoir pris connaissance du présent document, **que je déclare accepter sans modifications ni réserves.**

**1°) M'engage**, conformément aux stipulations du présent document, à exécuter les prestations demandées, objet du marché, dans les conditions indiquées ci-dessus.

Prix :

**Voir annexe financière**

Mon offre m'engage jusqu'à la réalisation du voyage.

**2°) Affirme** sous peine de résiliation de plein droit du marché, ou de sa mise en régie, à mes torts exclusifs, ou aux torts exclusifs de la société pour laquelle j'interviens, que je ne tombe pas ou que ladite société ne tombe pas sous le coup de l'interdiction découlant de l'article 50 modifié de la loi n° 52-401 du 14 avril 1952.

**3°) Demande** que l'administration règle les sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte suivant le RIB joint.

### JOINDRE UN RIB

A \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

**Le candidat, Nom :**

**Signature** (précédée de la mention " Lu et approuvé ") et **cachet de la société**

---

Est acceptée la présente offre pour valoir acte  
d'engagement (voir annexe financière) :

à :

le :

*le Pouvoir Adjudicateur*  
Le Proviseur

David RIVIERE

Notification du marché :

La notification transforme le projet de marché en marché et le candidat en titulaire.  
Cette remise peut être opérée par lettre recommandée avec accusé de réception.  
Dans ce cas, la date d'effet du marché est la date portée sur l'avis de réception postal.  
En cas de remise contre récépissé, le titulaire signera la formule ci-dessous :

RECU A TITRE DE NOTIFICATION,

UNE COPIE CERTIFIEE CONFORME DU PRESENT MARCHE.

A \_\_\_\_\_ , le

Le Titulaire

*Avertissement :*

*Le présent document a pour objet de servir de support unique pour la passation du marché dont l'objet est indiqué au Chapitre I.*

*Il contient à la fois :*

- *les mentions qui relèvent du règlement de la consultation (Chapitre II)*
- *le Cahier des Clauses Particulières (Chapitre III)*
- *les mentions de l'Acte d'Engagement (Chapitres, IV et V)*